CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E55807** **VALABLE JUSQU'AU** **29/06/2027**

ÉDITÉ LE 26/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/1986

Raison sociale : ENTREPRISE TICO

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 25/10/2022

Capital : 7 622

ZA DE KERAMPERU
5 RUE LUCIEN VIDIE
29900 CONCARNEAU

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC QUIMPER 86 B 387 338 841 752 RCS

Siret : 338 841 752 00029

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 5009027

Assurance Responsabilité Travaux :
AREAS 13202137Z

Assurance Responsabilité Civile :
AREAS 1247000/001 443265

Situation fiscale et sociale : A jour au 26/05/2026

Téléphone : 02 98 97 01 46 **Fax :**

Portable : 06 45 77 75 96

Responsabilité légale :
ECOSPAHAN (919 502 732) / VLACH KEVIN PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.tico.bzh

E-mail : kevin.vlach@tico.bzh

Effectif moyen : 24 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 200 000 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² (Technicité courante)	17	21/06/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	16	21/06/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/05/2026 14:35

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E55807** **VALABLE JUSQU'AU** **29/06/2027**

ÉDITÉ LE **26/05/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/1986
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 25/10/2022
Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC QUIMPER 86 B 387 338 841 752 RCS

Siret : **338 841 752 00029**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 5009027

Assurance Responsabilité Travaux :
AREAS 13202137Z

Assurance Responsabilité Civile :
AREAS 1247000/001 443265

Situation fiscale et sociale : A jour au 26/05/2026

Raison sociale : **ENTREPRISE TICO**

ZA DE KERAMPERU
5 RUE LUCIEN VIDIE
29900 CONCARNEAU

Téléphone : 02 98 97 01 46 **Fax :**
Portable : 06 45 77 75 96

Site Internet : http://www.tico.bzh
E-mail : kevin.vlach@tico.bzh

Responsabilité légale :
ECOSPAHAN (919 502 732) / VLACH KEVIN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 24 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	21/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/05/2026 14:35

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.